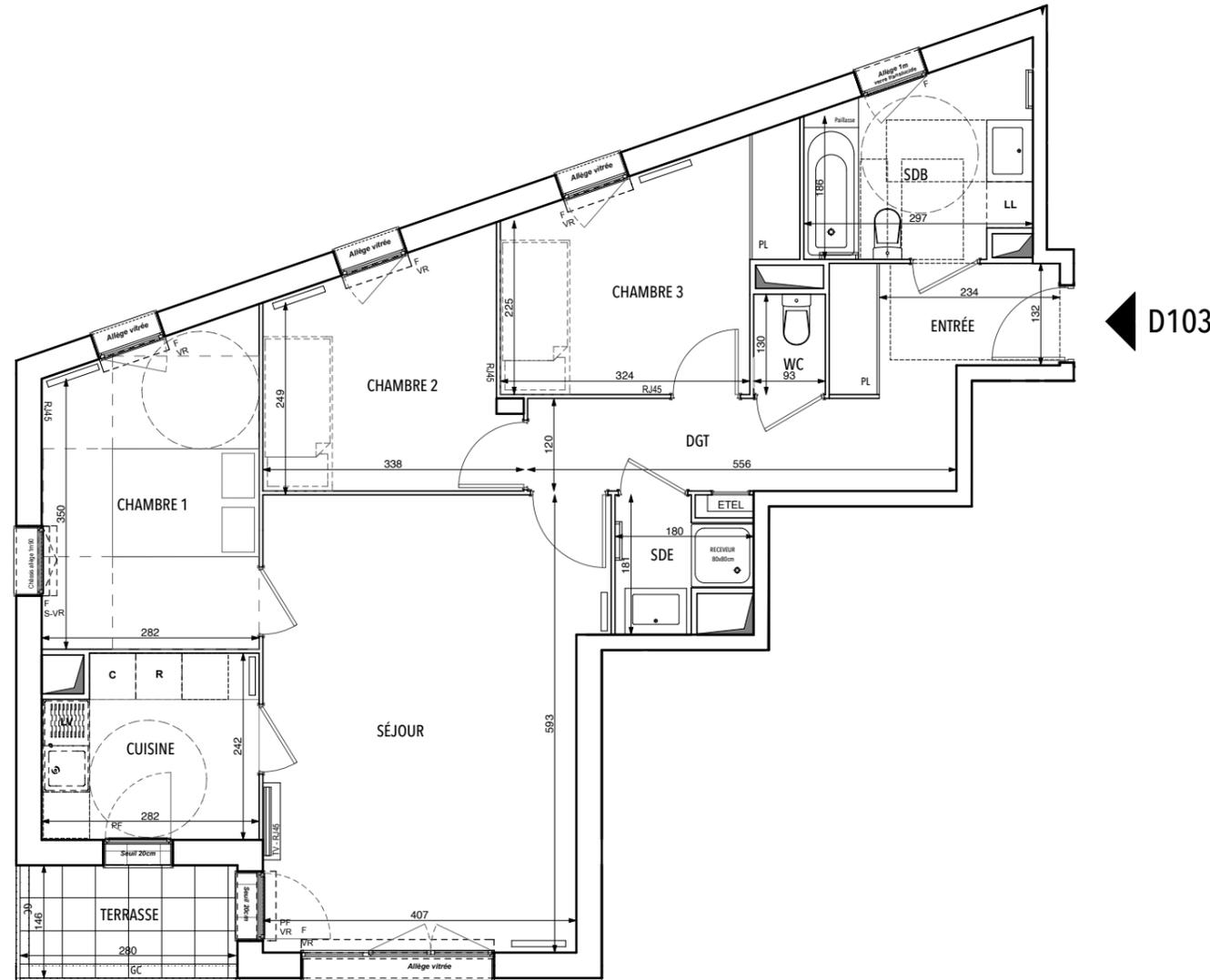


HALL D

APPARTEMENT 4 PIECES
 n° D103 au 1^e étage



ENTRÉE	6,61 m ²
SÉJOUR	24,94 m ²
CHAMBRE 1	11,25 m ²
CHAMBRE 2	9,33 m ²
CHAMBRE 3	10,21 m ²
CUISINE	6,45 m ²
DGT	4,70 m ²
SDB	6,80 m ²
SDE	2,46 m ²
WC	1,21 m ²

SURFACE TOTALE HABITABLE 83,96 m²

TERRASSE 3,97 m²

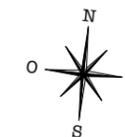
SURFACE TOTALE PRIVATIVE 87,93 m²

LEGENDE

F : Fenêtre	▭ : Radiateur
PF : Porte Fenêtre	▭ : Sèche serviette
OB : Oscillo-Battant	PL : Placard
S : Soufflet	R : Réfrigérateur
VR : Volet Roulant	LV : Lave Vaiselle
GC : Garde-corps	LL : Lave Linge
ETEL : Tableau électrique	C : Cuisson
▭ : Soffite / Faux-plafond	

Indice : C 8 janvier 2018

Echelle : 1/75^{ème}



Brelan d'arch architectes



Nota: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres des équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombeés, gaines techniques, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.